

COMPTE-RENDU et DELIBERATIONS

Membres présents votant :

André PUJOL, Patrick CABOS, Joël DUPUY, Jean-Claude DEDIEU, Pascal AUDABRAM, Jean-Claude DEGA, Jean-Marie BOINEAU, Max COUSIN, Roger SOUQUET, Annick TALIEU, Jean-Marie MONREYSSE, Jean-Louis BOULET, Bernard PUJOL, René CLASTRES, Stéphane MAILLAUD, Edmond BOINEAU, Richard MEYNARD.

Membres non votant :

Georgette SUTRA, Anne CAUBERE, Claude GOUAZE, Jean-Marc DURAN, André BERNE.

Convocation du 05/02/2009

Le maire de Lacourt, Max Cousin, remercie d'avoir décentralisé ce premier conseil communautaire élargi de l'année. Jean-Claude Dega insiste sur le fait que ce ralliement conforte la cohésion de VAL'COUSERANS et qu'il n'y a plus maintenant que le satellite de Montégut-en-Couserans qui n'est pas rattaché géographiquement à la communauté de communes. La commune de Lacourt a choisi de venir à VAL'COUSERANS après avoir participé à certaines réunions lors de sa création et surtout après avoir observé ce qui s'y faisait.

Pour ce qu'il en est de faire une manifestation officielle pour l'arrivée de Lacourt, les avis sont partagés entre le fait de rester discret en ces temps de « fusion des communautés » et le fait qu'il est exceptionnel d'accueillir une nouvelle commune et qu'il faut que ça se sache.

Le compte-rendu du conseil du 16 décembre 2008 est validé sans réserve.

DELIBERATIONS

Compte administratif 2008

René Clastres indique qu'il y a en tout premier lieu des régularisations d'opérations antérieures à approuver : ce sont des ajustements de compte sur les restes à réaliser ou des imputations de comptes non convenables. Ce sont des opérations d'ordre qui n'ont pas de conséquence en trésorerie.

⇒ Ces régularisations sont approuvées à l'unanimité.

Partie fonctionnement

Les charges passent de 28 973,12 € en 2007 à 42 520 € en 2008. Cela s'explique en grande partie par l'ajout de la compétence de l'entretien de la voirie même si toutes les factures n'avaient pas encore été réceptionnées au 31/12/2008 et que VAL'COUSERANS ne prenait en charge que la moitié des factures réelles. En moindre mesure viennent s'ajouter : l'assurance pour les sanitaires mobiles, un nombre plus important de montages de chapiteau. A la baisse : les honoraires d'avocat (affaire Saboulard en 2007), les voyages et déplacements (foire à l'installation de Limoges en 2007), les frais d'affranchissements.

Les charges de personnel sont à la baisse car le poste d'animateur est passé de 80 % à 50 %. Par contre, les indemnités des élus ont augmenté. Les charges financières sont plus importantes ; elles concernent l'emprunt réalisé pour le complexe sportif et sont compensées par les indemnités versées par la commune de Lescure.

Total dépenses : 355 744,12 € contre 383 496,59 € en 2007.

Les **recettes** sont comparables à celles de 2007 : **434 903 €** contre 439 753,85 € en 2007.

Clôture fonctionnement 2008 : + 99 158,88 € + 19 616,16 € (2007) = 118 775,04 €

Partie investissement

Il n'y a pas eu de nouvelles opérations majeures dans cette partie.

Dépenses : 575 880,47 €

Recettes : 626 943,96 €

Soit un résultat positif de + 51 063,49 €

Cette situation est due à l'emprunt de 300 000 € réalisé en 2008 pour le complexe sportif.

L'exercice 2007 présentait un solde excédentaire de 119 349,84 € ce qui porte un résultat consolidé de la partie investissement à 170 413,33 €

En ajoutant fonctionnement et investissement, on obtient un **résultat global de 289 188,37 €**

Les élus remercient René Clastres pour les documents lisibles et les nombreuses explications.

⇒ **Le compte administratif 2008 est approuvé à l'unanimité pour sa partie fonctionnement et pour sa partie investissement.**

Subvention à l'Office de Tourisme de Saint-Girons

L'office de tourisme n'a fourni qu'une réponse évasive à notre demande d'explication quant à l'expression « aide significative ». René Clastres fait remarquer que le montant annuel des subventions ne s'élève qu'à 5 000 €. Anne Caubère, qui travaille à l'office, indique que sur les 6 emplois, un seul est à plein temps. De plus, les employés sont rémunérés pour le travail des dimanches et des jours fériés, ce qui accroît le budget fonctionnement. Certains agents ont 30 ans d'ancienneté mais le salaire de base n'est pas élevé : 10 € de l'heure, 13 € pour le chef de service. Elle rappelle que l'office perçoit le produit des ventes de cartes postales et de dépliants touristiques de VAL'COUSERANS, ce qui instaurerait une participation de la communauté de communes.

Jean-Louis Boulet s'étonne que le budget consacré aux éditions de dépliants soit équivalent à celui de VAL'COUSERANS, soit 2 000 €. Anne Caubère indique que le Pays a édité beaucoup de documentation mais que les rééditions seront faites par l'office de tourisme, ce qui n'est pour le moment pas prévu.

Pour Jean-Louis Boulet, 1 400 € restent symboliques (1 € par habitant) mais Jean-Claude Dega insiste sur la part que ça représente par rapport au budget subvention.

Un autre problème apparaît : VAL'COUSERANS s'est toujours refusé à donner des subventions de fonctionnement.

Il est proposé de donner 1 € par habitant à condition que cette subvention soit utilisée pour de l'investissement et que VAL'COUSERANS soit représentée au conseil d'administration.

⇒ **Cette subvention est attribuée avec 11 voix pour et 6 abstentions.**

Mise en place de panneaux solaires et de pompes à chaleur au complexe sportif

Le bureau réuni le 16 janvier 2009 a discuté de la possibilité d'installer des panneaux solaires pour produire l'eau chaude sanitaire ainsi que des pompes à chaleur pour chauffer la salle polyvalente. Ces propositions ont été faites par M. Scolaro, électricien choisi par l'entreprise Rigaronne.

Les élus présents à cette réunion du bureau sont tous d'accord pour dire qu'il serait dommage de faire un bâtiment en bois et de ne pas prévoir des installations économiques en fonctionnement pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire. Ces installations permettraient à la commune de Lescure de faire des économies sur le coût de fonctionnement du bâtiment.

Ces installations n'étant pas prévues dans le marché initial du complexe sportif, il est nécessaire de signer des devis complémentaires par l'intermédiaire de Rigaronne. Les montants des travaux supplémentaires sont les suivants :

- Installation eau chaude sanitaire solaire : 16 951,37 €HT,
- Pompes à chaleur, déduction des convecteurs : 8 586,16 €HT,
- Supplément travaux salle cuisine : 1 341,60 €HT.

Soit un surcoût total de 26 876,13 €HT, soit 32 143,85 €TTC.

René Clastres précise que les surcoûts seront payés par VAL'COUSERANS et qu'en contrepartie, la commune de Lescure versera probablement plus longtemps des redevances à VAL'COUSERANS. Jean-Marie Monreysse est tout à fait d'accord sur le principe de payer une seizième année de redevance.

⇒ **L'installation de ces équipements est votée à l'unanimité.**

Demande de subvention pour l'installation de panneaux solaires

Pour l'installation d'un dispositif de production d'eau chaude sanitaire solaire, il est possible de demander une aide par le biais du programme PRELUDE II à l'ADEME et au Conseil Régional ainsi qu'une aide au Conseil Général. Il devrait être possible d'atteindre presque 50 % de subvention.

⇒ **Les élus demandent à l'unanimité le dépôt de dossiers de demande de subvention.**

Mise en place des commissions

Des commissions ont été mises en place en juin 2008. Leur fonctionnement n'a commencé que pour les commissions voirie, appel d'offres et communication. Pour les autres commissions, il avait été décidé d'attendre l'adhésion de la commune de Lacourt afin de compléter les commissions. Ci-dessous la liste des commissions et des membres.

- Voirie : Jean BONZOM (Montégut), Jean-Marie MONREYSSE et Bernard PUJOL (Lescure), Jean-Claude DEDIEU (Encourtiech), Patrick CABOS (Alos), Jean-Marie BOINEAU (Erp), Joël DUPUY (Clermont), Richard MEYNARD (Rivièrevert), Roger SOUQUET et André BERNÉ (Lacourt).
- Appel d'offres : Jean-Marie MONREYSSE (Lescure), Jean-Marie BOINEAU et Jean-Claude DEGA (Erp), Jean-Claude DEDIEU (Encourtiech).
- Agriculture, forêt, environnement et cadre de vie : Joël DUPUY (Clermont), Aline DESCOUENS (Encourtiech), Alain COSTES (Alos), Jean BONZOM (Montégut).
- Social, sport, communication et animation : Jean-Marie MONREYSSE (Lescure), Robert ROUSSET (Clermont), Patrick CABOS (Alos), Annick TALIEU (Lacourt) ; animateur : Marco FERNANDES.
- Tourisme, aménagement et culture : Rachel MICHNA (Erp), Stéphane MAILLAUD (Montégut), Pascal MAGNE (Alos), Pascal AUDABRAM (Encourtiech), Julien LIBERCE (Rivièrevert), Denis MIROUSE (Lescure), Annick TALIEU (Lacourt).
- Finances : Stéphanie SUTRA (Montégut), Sandra PELLISSIER (Clermont), René CLASTRES (Montégut), Jean-Louis BOULET (Lescure), Claude GOUAZE (Encourtiech), Jean-Marie MONREYSSE (Lescure), Jean-Marc DURAN (Lacourt).

Jean-Claude Dega indique qu'il convoquera les différentes commissions qui n'ont pas encore démarré pour une première réunion au cours de laquelle un président de commission sera élu.

⇒ **La composition de ces commissions est adoptée à l'unanimité.**

Demandes de subventions voirie 2009

Jean-Claude Dédieu, président de la commission voirie, indique que la réception des travaux de voirie 2008 a eu lieu. Deux anomalies ont été signalées et vont être rectifiées par l'entrepreneur ; elles sont dues aux mauvaises conditions météo lors du déroulement des travaux. Il insiste donc sur le fait d'effectuer les travaux 2009 le plus tôt possible dans l'année.

Pour le programme voirie 2009, une tournée a été faite sur toutes les communes et les voies ont été classées par ordre de priorité. Les budgets alloués à la voirie s'élèvent à environ 150 000 € HT en investissement et à 80 000 € HT en entretien. Il semblerait plus judicieux d'établir des budgets respectivement à 190 000 € et 40 000 € du fait qu'on a des subventions et qu'on récupère du FCTVA sur l'investissement uniquement. En contrepartie, les 40 000 € d'entretien ne serviraient qu'à l'épavage et pas au point à temps. Cette solution permettrait aussi de réaliser un programme d'investissement plus conséquent que les années précédentes.

Les élus dans leur ensemble sont favorables à opter pour la solution d'un budget investissement conséquent. Jean-Claude Dega propose de faire un marché avec une tranche ferme aux environs de 190 000 € et une tranche conditionnelle pour le reste des chemins ; à voir selon les prix du marché.

Roger Souquet demande s'il sera possible de faire un appel d'offre sur plusieurs communes pour l'entretien. VAL'COUSERANS va a priori faire un appel d'offre global ou deux.

Il est proposé de faire un marché voirie investissement de 194 801,90 € HT et de garder 40 000 € pour l'entretien. Ce marché comprendra les voies suivantes : aqueduc Nestri, chemin de la Soulane à Alos, chemin de Rougeat à Clermont, Régule 2 et chemin de la Trappe à Erp, éboulement Régule et route de Chunaut à Lacourt, accès complexe sportif, chemin de la Goute et Fajau, chemin de la Serre St-Jean et route de l'école à Lescure, Boué à Lastouasses à Rivèrenert.

⇒ **Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

Demandes de subvention maison des services intercommunaux

Depuis l'été 2008 se monte un projet de maison des services intercommunaux à Encourtiech. Ce bâtiment comprendrait un garage et un atelier, les bureaux de la communauté de communes et la bibliothèque principale du réseau de VAL'COUSERANS ainsi que des parkings pour le covoiturage et une aire de jeux et de pique-nique. Pour les parties garage-atelier et bureaux, il est possible de demander des subventions à l'Etat (DGE), à la Région (FRI) et au Département (FDAL). Le montant des travaux pour cette partie du bâtiment s'élève à 450 500 € HT. Les subventions demandées couvriraient environ 37 % du financement soit 166 100 €. Il est donc proposé aux élus de déposer des dossiers de demande de subvention auprès des trois financeurs.

⇒ **Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

Demandes de subvention bibliothèques

Le dossier de mise en place d'un réseau de bibliothèques sur la communauté de communes a largement évolué depuis l'été 2008. De cinq bibliothèques à Alos, Clermont, Erp, Lescure et Rivèrenert, on est passé à trois bibliothèques à Encourtiech, Lescure et Rivèrenert. Cette évolution est due au fait que :

- les travaux se sont révélés ne pas être réalisables à Alos à cause de l'état du bâtiment qui avait mal été évalué par le maître d'œuvre,
- le maître d'œuvre ERIB a peu suivi les travaux et n'a pas concrétisé les plans à Clermont et Erp,
- le maître d'œuvre a été en redressement judiciaire avant d'être maintenant en liquidation judiciaire,
- certains nouveaux conseils municipaux ne voyaient pas l'intérêt d'une bibliothèque dans leur commune ou pour un coût beaucoup trop élevé : Clermont et Erp.

Ainsi un nouveau projet a vu le jour, plus à la mesure de la communauté de communes en investissement et en fonctionnement. Les trois financeurs ont été associés à ce nouveau projet et l'approuvent. C'est pourquoi il est proposé de déposer un dossier de demande de subvention par le biais du contrat de Pays du Couserans. Le coût de ce projet s'élève à 522 516,94 € pour la construction, à 14 605,39 € pour l'informatisation et à 71 288,18 € pour l'équipement en mobilier. Il est possible d'espérer jusqu'à 80 % de subventions (60 % pour le mobilier).

⇒ **Le conseil communautaire se dit favorable à l'unanimité au dépôt d'une demande de subvention.**

Renouvellement de la convention de montage des chapiteaux

Le SIVOM de Saint-Lizier propose une réactualisation des tarifs de montage du chapiteau : 375 € au lieu de 370 € précédemment. Les autres clauses ne changent pas 25,5 € de l'heure pour un ouvrier supplémentaire et besoin d'au moins 8 bénévoles pour le montage et le démontage.

Les élus se posent la question de la responsabilité si un bénévole se blesse lors des manipulations du chapiteau. Mme Bru est chargée de revoir le contrat initial avant qu'une décision soit prise.

⇒ **Ce point est ajourné.**

Ouverture d'une ligne de crédit

⇒ Ce point est ajourné.

Soutien à la création d'une maison des adolescents

Le directeur du CHIVA et la DDASS proposent à la communauté de communes de soutenir le projet de création d'une « maison départementale des adolescents en Ariège ». Peu de précisions apparaissent dans le dossier joint et plusieurs élus font remarquer que des structures existantes sont menacées comme la mission locale et que la CAF a aussi des actions auprès de ce public.

VAL'COUSERANS ne souhaite pas se prononcer pour le moment.

Validation des choix de la commission d'appel d'offres concernant les travaux bibliothèques et la maîtrise d'œuvre de la maison des services intercommunaux

Les travaux de la bibliothèque de Rivèrenert sont quasiment terminés ; il ne reste que les façades à faire. Ceux de la bibliothèque d'Alos sont définitivement stoppés. Afin de régulariser les dossiers, il faut passer trois avenants qui ont été soumis à la commission d'appel d'offres. Ils concernent :

- Menuiserie Antras : ponçage et vitrification du plancher existant au lieu de faire un ragréage et de poser du parquet flottant : 16 728,00 €HT au lieu de 22 367,00 €HT,
- EFI Bâtiment : Lot gros œuvre commencé à Alos et quelques travaux de démolition supplémentaires nécessaires : 3 844,76 €HT au lieu de 24 123,93 €HT,
- Cassagne électricité : un seul acte d'engagement pour les deux bibliothèques donc annulation de la partie Alos : 4 899,00 €HT au lieu de 9 459,00 €HT.

Concernant la maîtrise d'œuvre de la maison des services intercommunaux, il a été proposé à M. Anel, qui avait été retenu pour les bâtiments d'entreprise, de reprendre la mission de maîtrise d'œuvre pour ce projet. Ce dernier est d'accord et garde le même pourcentage d'honoraires soit 7,41 %. Les sommes déjà versées seront déduites du montant du nouveau projet.

⇒ Les conseillers valident à l'unanimité les propositions de la commission d'appel d'offres.

Achat du livre « L'esprit de l'ours »

Jean-Noël Passal vient de publier un nouveau livre intitulé « L'esprit de l'ours ». La communauté de communes avait acquis un ouvrage pour chaque commune lors de la sortie de « L'esprit de la chèvre ». Il est donc proposé d'acheter un livre pour chaque commune et un pour VAL'COUSERANS. Le tarif unitaire est de 42,75 €TTC.

⇒ Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

POINTS DIVERS :

Abattoir du Couserans

L'AADEB (Association Ariégeoise pour le Développement de l'Élevage Bovin) nous a envoyé un courrier sollicitant un soutien moral et écrit auprès de la communauté de communes de l'agglomération de Saint-Girons (actuel gestionnaire) pour le maintien de l'abattoir du Couserans.

Les élus sont d'accord pour soutenir cette activité.

Ecole de musique

L'école de musique de Saint-Girons a relancé Jean-Marie Monreysse pour savoir si la communauté de communes souhaitait organiser un concert comme en 2008. La date proposée est le 19 juin à 21 h. Lors de la dernière réunion de bureau, il avait été évoqué de faire cette manifestation à Lacourt, à Alos ou à Rivèrenert. A Lacourt, il y a déjà un festival de musique, à Alos, ce serait mieux pendant l'été. Edmond Boineau est d'accord pour que ce soit organisé à Rivèrenert.

Projet de fusion des communautés de communes

Rappel :

Il est proposé à tous les conseils municipaux de lister les questions à propos de cette possible fusion ; le bureau fera un tri et un regroupement de toutes les questions et interrogera point par point la sous-préfète.

Les trois communautés de communes concernées ont envoyé une demande d'information à l'ADCF pour évaluer les conséquences de cette possible fusion.

Jean-Michel Losego (animateur du Bas Couserans) se propose d'organiser une réunion avec tous les maires.

Les trois communautés de communes sont plutôt pour ne pas répondre par l'affirmative quant à la pertinence du périmètre proposé. La réponse au Préfet est attendue pour la fin du mois de mars.